

GRANDES CULTURES

Campagne 2011-2012 – Bulletin n°25 – 22/05/2012

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Limousin, par la FREDON, les Chambres d'Agriculture, NATEA Agriculture, Agricentre Dumas, la Vie en Vert, l'EPLEFPA de Limoges les Vaseix, l'EPLEFPA de Saint Yrieix la Perche et SARL Faucher.

Bulletin disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/> (Nos publications > Bulletins de Santé du Végétal), sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/> et sur <http://www.fredon-limousin.fr/>

Abonnement gratuit sur simple demande à accueil@limousin.chambagri.fr

CEREALES A PAILLE

26 parcelles ont fait l'objet d'une notation (13 Blés tendres d'hiver, 8 Orges d'hiver, 5 Triticales).
NB : Toutes les observations portent sur un carré témoin vierge de toute protection fongicide.

BLE TENDRE D'HIVER

Stade phénologique : de « Gonflement » à « Pleine épiaison ».

Commune parcelle	Dépt	Date semis	Variété	Stade
St Léger Bridereix	23	14-oct	Chevalier	Début-épiaison
St Germain beaupré	23	17-oct	Hausmann	Début-épiaison
Glénic	23	23-oct	Soissons	Début-épiaison
Viersat	23	31-oct	Chevalier	Gonflement
St Hilaire Bonneval	87	15-oct	Chevalier	Non observée
Nexon	87	14-oct	Apache	Mi-épiaison
Breuilaufa	87	11-oct	Sweet	Début-épiaison
Panazol	87	14-oct	Apache	Non observée
Flavignac	87	17-oct	Chevalier	Début-épiaison
Flavignac	87	25-oct	Apache	Début-épiaison
Limoges	87	25-oct	Soissons	Gonflement
Berneuil	87	26-oct	Apache	Pleine-épiaison
Limoges	87	31-oct	Attlas	Gonflement
Eyburie	19	31-oct	Apache	Gonflement
St Mexant	19	28-oct	Attlas	Eclatement gaine

Septoriose :

Forte progression.

Toutes les parcelles notées cette semaine voient leur F2 nécrosées à 38 % en moyenne. Les écarts en fréquence et en intensité varient selon les variétés (Apache et Soissons sont les plus touchées). La maladie est même notée sur la F1 de l'Apache à Berneuil (5%).

L'Atlass à Limoges et le Sweet à Breuilaufa présentent les meilleures résistances (4% des F2 et F3).

Cette situation est identique quels que soient la date de semis et le lieu géographique : ex : 10% des F2 sur Chevalier à Viersat.

Ces remarques n'incluent pas le Hausmann à St Germain Beaupré (absence de carré témoin).

Bulletin de Santé du Végétal Limousin – Grandes Cultures N°25–22/05/2012- Page 1 sur 5

REPRODUCTION INTEGRALE DE CE BULLETIN AUTORISÉE - Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du Bulletin de Santé du Végétal Grandes cultures Limousin 2011-2012 N°25, consultable sous <http://www.limousin.synagri.com/> »

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Monsieur Joël SOURSAC
Président Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin
Boulevard des Arcades
87 060 LIMOGES CEDEX
accueil@limousin.chambagri.fr
05 55 10 37 90

REFERENTS FILIERES ET REDACTEURS DU BULLETIN :

Céréales à paille
Philippe PENICHOU
FREDON Limousin

ppenicou.fredon@gmail.com
05 55 04 64 54

Colza - Maïs
Valérie LACORRE
Chambre Départementale
d'Agriculture de la Haute-Vienne

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr
05 87 50 40 00

Seuil de nuisibilité :

au stade DFE (Dernière Feuille Etalée) et plus :

- variétés sensibles : si plus de 20% des feuilles F4 définitives présentent des nécroses de septoriose.
- variétés moins sensibles : si plus de 50% des feuilles F4 définitives présentent des symptômes.

Evaluation du risque :

La hausse des températures et la poursuite d'un régime d'averses ne feront qu'aggraver la maladie. Tous les étages foliaires sont maintenant contaminés et les nécroses vont continuer d'apparaître.

Rouille brune : Toujours notée sur les Soissons de Glénic et Limoges et sur le Haussmann de St Germain Beaupré.

Seuil de nuisibilité : Il est atteint dès la présence de pustules sur l'une des 3 premières feuilles au stade 2 nœuds.

Sensibilités/résistances variétales : Voir le Bulletin N°20 du 17/04/2012 accessible sous <http://www.limousin.synagri.com/> (Nos publications > Bulletins de Santé du Végétal.

Rouille Jaune : Rappels des foyers signalés hors-réseau en Haute-Vienne et en Corrèze : Limoges, Verneuil sur Vienne, Meilhac, Saint Maurice les Brousses, Eyjeaux, Séreilhac, SaintJulien le Vendomois (19) sur variété Papageno Ephoros et Solehio.

Seuil de nuisibilité :

A partir du stade 1 nœud, le seuil de nuisibilité est atteint dès l'apparition des premières pustules dans la parcelle.

Oïdium : Toujours signalé sur tous les étages foliaires du Sweet à Breuilaufa et sur les F2 et F3 des Atlass à St Mexant et à Limoges.

Seuil de nuisibilité au stade 1 nœud :

- sur variétés sensibles : si plus de 20% des F1 ou F2 ou F3 présentent des symptômes.
- sur variétés moins sensibles : remonter la fréquence de présence à 50%.

Pour connaître la sensibilité de votre variété, reportez-vous au schéma présenté dans le bulletin N° 14 du 06/03/2012, accessible sous <http://www.limousin.synagri.com/> (Nos publications > Bulletins de Santé du Végétal)

Fusarioses :

Le risque fusariose est lié à la conjonction d'un stade sensible (floraison) et de conditions pluvieuses et douces. Ces maladies des épis sont responsables du développement de mycotoxines (substances toxiques dont les teneurs sont réglementées).

Une attention particulière sera apportée pour les situations à risque :

- Episode météorologique propice et
- Précédent maïs / Sorgho et
- Sensibilité variétale (voir tableau ci-dessous)

Le stade floraison devrait être atteint d'ici le début de la semaine prochaine pour les sites les plus avancés. Il conviendra de surveiller les conditions météorologiques pendant cet épisode.

Références		Variétés peu sensibles			Variétés récentes		
GRAINDOR	MANAGER	APACHE	7	ILLICO	SUMO		
		RENAN	6.5				
HYSUN	CHEVALIER	GALIBIER	6	(OXEBO)	BAROK		
			5.5	(ATHLON)	(KALYSTAR)	(NOGAL)	
		ALIXAN		(ALIGATOR)	ADAGIO		
	SPONSOR	ARLEQUIN	5	(AMADOR)	(CELESTIN)	HYSTAR	SOLEHIO
		HAUSSMANN					
CEZANNE	SOISSONS	ISTABRAQ	4.5	ARAMIS	(AS DE COEUR)	(BRENTANO)	LEAR
		PALEDOR		ATTITUDE	(FLAUBERT)	PLAINEDOR	RUSTIC
	MERCATO	SANKARA		AREZZO	(BIANCOR)		
CCB INGENIO	SOLLARIO	KORELI		(APRILIO)	PLAYER	USKI	VOLONTAIRE
AUBUSSON	ALTIGO	EUCLIDE	4	GALOPAIN	LORD	(JB DIEGO)	(RIMBAUD)
	PERFECTOR	SELEKT		(ARISTOTE)	CHEVRON	HEKTO	(PIERROT)
	DINOSOR	EXPERT		(ACCROC)	BOREGAR	PHARE	SCOR
	ROSARIO	ALDRIC	3.5	AEROBIC	GONCOURT	(NUCLEO)	VISCOUNT
ORVANTIS	CAMPERO	BAGOU		(COMPIL)	SWINGGY	(TIMING)	
SAMURAI	BERMUDE	PREMIO	3	MARCELIN	SORRIAL	TRAPEZ	VALODOR
BOISSEAU	ISENGRAIN	CAPHORN		ALTAMIRA	(FARMEUR)	(PREVERT)	(RAZZANO)
			2.5	(AZZERTI)			
	PR22R58	ROYSSAC	2				

Variétés sensibles

Extrait de « Que choisir 2011. Arvalis ».

Pucerons des épis des céréales :

Les 1ers individus sont signalés à Limoges sur Atlass.

Seuil de nuisibilité : Un épi sur deux colonisé.

👉 **ORGE D'HIVER**

Stade phénologique : de « Fin-épiaison » à « Grain aqueux »

Commune parcelle	Dépt	Date semis	Variété	Stade
Nexon	87	8-oct	Himalaya	Grain aqueux
Breuilaufa	87	09-oct	Tatoo	Grain aqueux
Berneuil	87	14-oct	Ketos	Grain aqueux
Flavignac	87	18-oct	Platine	Grain aqueux
Limoges	87	18-oct	Orjoie	Grain aqueux
Verneuil S/Vienne	87	21-oct	Platine	Fin-épiaison
Arnac la poste	87	22-oct	Platine	<i>Non observée</i>
Mézières S/Issoire	87	28-oct	Orjoie	<i>Pas observée</i>
Donzenac	19	15-oct	Laverda	<i>Pas observée</i>
Gouzon	23	24-oct	Himalaya	Fin-épiaison
Roches	23	29-oct	Orjoie	Fin-épiaison

Grillure pollinique :

Premiers signalements à Breuilaufa de ce phénomène de fin de cycle : sorte de brûlure foliaire due à la conjonction du pollen et du rayonnement solaire.

Helminthosporiose : Elle est notée sur 7 des 8 orges ayant fait l'objet d'un examen cette semaine. La fréquence et l'intensité des symptômes vont dépendre de la sensibilité variétale. Ketos, Tatoo et Orjoie (Roches) voient leurs F1 attaquées.

Oïdium : Présence signalée sur 4 situations (Nexon, Verneuil S/Vienne, Flavignac et Limoges).

Rhynchosporiose : Toujours notée en Creuse (Gouzon et Roches).

Ramulariose : Confirmation de sa présence sur le Tatoo de Breuilaufa.

Taches Brunnes : Déjà signalé la semaine dernière, ce phénomène de fin de cycle tend à s'amplifier.

👉 **TRITICALE**

Stade phénologique : de « dernière feuille étalée » à « début floraison »

Commune de la parcelle	Dépt	Date semis	Variété	Stade
Dun le Palestel	23	21-oct	Tribeca	Fin épiaison
St Sulpice le Gueretois	23	29-oct	Kéréon	Début-épiaison
Roches	23	16-oct	Vuka	Fin épiaison
St Julien aux bois	19	17-oct	Constant	Mi-épiaison
Montagnac	19	17-oct	Collegial	<i>Pas observée</i>
St Germain les vergnes	19	27-oct	Tribeca	<i>Pas observée</i>
Verneuil S/Vienne	87	21-oct	Trimmer	Début-floraison
Oradour s/glane	87	28-oct	Rotego	<i>Pas observée</i>
Aixe S/ vienne	87	10-nov	Trimmer	<i>Pas observée</i>

Oïdium : Toujours noté sur Trimmer et Tribeca. Apparition sur Vuka.

Piétin-verse : signalé à 15% sur Vuka

Septoriose : Présente essentiellement sur Constant en Corrèze (70% des F2).

Maïs

Sur notre région, peu de semis de maïs ont eu lieu début mai ; les 2/3 ont eu lieu du 10 au 16 mai 2012, le tiers restant devrait l'être d'ici la fin du mois.

Aujourd'hui le réseau se compose de 7 parcelles implantées sur les départements de la Creuse et de la Haute- Vienne :

Département	Commune	précédent	Variété	Date de semis	Protection de semence contre les ravageurs du sol
23	PEYRAT LA NONIERE	Prairie	LG 30275	05/05/2012	Oui
23	ST DIDIER LEYRENNE	Prairie	Prexxley	10/05/2012	Non
87	FLAVIGNAC	Orge	Axxentus	11/05/2012	Non
87	NEXON	Blé	LG30275	14/05/2012	Non
87	LE VIGEN	Prairie	Prudi	15/05/2012	Oui
87	ST YRIEIX LA PERCHE	Maïs ens	Garant	15/05/2012	Oui
87	PANAZOL	Triticale	Secura	13/05/2012	Oui

Stade phénologique :

Sur la parcelle de Peyrat La Nonière (23), le maïs semé début mai est au stade 2 feuilles. Celle de Saint Didier Leyrenne (23) est à 1 feuille.

Pour les parcelles semées du 11 au 15 mai, le maïs n'est pas levé en raison du temps pluvieux et froid.

Taupin :

Observation du réseau :

Sur la parcelle de Peyrat La Nonière (23), la présence de taupins a été observée.

Période de risque : de la germination au stade 8 à 10 feuilles

Symptômes : perte de pieds ou dessèchement des feuilles

Situations les plus propices aux attaques de taupins :

- Sol riche en matière organique, frais
- Prairies longue durée fournissant une nourriture constante et une humidité du sol
- Semis profond
- Semis précoce
- Humidité après le semis
- Mulch en dégradation à la surface du sol

Evaluation du risque : Risque élevé avec ces conditions climatiques froides et humides, les maïs sont peu poussants.

Limaces :

Observation du réseau : Sur la parcelle de Peyrat La Nonière (23), une faible présence de limaces a été observée.

Période de risque : de la levée au stade 5 à 6 feuilles

Seuil de nuisibilité : de 5 à 10 limaces par m² pour la culture du maïs

Symptômes : perte de pieds ou dessèchement des feuilles

Evaluation du risque : Les conditions sont favorables à l'activité des limaces, la plupart des parcelles semées ne sont pas encore levées mais attention aux attaques qui seront possibles dès les maïs pointants et dans des conditions végétatives peu poussantes.

INFORMATION REGLEMENTAIRE :

Obligation d'installation de déflecteurs sur tous les semoirs de maïs monograine pneumatique à distribution par dépression, à partir du 1er janvier 2011

Cf. Bulletin précédent disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/> (Nos publications > Bulletins de Santé du Végétal)

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

1. Pour les semis

Lors des semis des céréales à paille et du maïs dont les semences sont enrobées par un produit phytosanitaire systémique, veuillez respecter scrupuleusement les bonnes pratiques agricoles décrites dans la note nationale BSV intitulée « *Utilisation des semences traitées avec un produit phytopharmaceutique* ». L'exposition des abeilles aux poussières de semences présentes dans l'atmosphère ou déposées sur les fleurs (bords de champs, haies...) peut entraîner des conséquences graves sur la survie des colonies d'abeilles.

Si des cultures mellifères (colza, tournesol, féverole, luzerne, maïs, CIPAN...) en début de floraison ou en pleine floraison se situent à proximité des parcelles à semer, respecter les conditions d'emploi associées à l'usage des semences traitées. Ces précautions sont mentionnées sur l'étiquette des sacs de semences. Exemples : « ne pas semer par vents forts, respecter les densités de semis recommandées, ne pas laisser les sacs vides dans l'environnement... »

2. Pour les traitements en végétation

Dans les situations proches de la floraison du maïs, utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

EMBALLAGES VIDES DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES (EVPP) : COLLECTE

La collecte de printemps des EVPP aura lieu **du 5 au 7 juin** 2012 en Limousin.

Les modalités de collecte sont inchangées par rapport à l'année précédente.

Les « **bidons vides** » doivent être apportés :

- Vides
- Rincés
- Egouttés
- Bouchons à part

Le rinçage et l'égouttage corrects des bidons restent une condition incontournable de la pérennisation de cette filière de collecte.

Les « **boîtes et sacs** » ou EVPP en emballages souples ne doivent pas être mélangés avec les bidons vides.

Les sites de collecte sont les sites habituels des coopératives et négoce. Le mieux est de prendre contact avec son distributeur de produits phytopharmaceutiques.

Information de Coop de France Limousin

**PROCHAIN BULLETIN :
5 JUIN 2012**



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.